



Une rencontre sur le chemin de Poilvache : le grand pic noir

Freddy BERNARD

Ce samedi 27 septembre, la journée s'annonce belle. Je me mets en route et je prends la route qui mène à Poilvache. Il est 8h30. Le silence paisible de la campagne est à peine troublé par quelques cris de corneilles au loin... Au moment d'arriver aux premiers arbres, au croisement avec le chemin de terre qui mène aux maisons de la *Fosse do Blanc*, un cri bizarre résonne : « *Kruk... kru... kru... kru... kru... kru...* » Ce cri, je ne l'ai jamais entendu. Entre les branches, je devine furtivement le vol d'un grand oiseau noir. Il va s'agripper au tronc du gros frêne, à la lisière : « *Kiouuuu* » ; le cri a changé. Je m'approche mais il repart. Déçu de n'avoir pu mieux l'observer, je continue ma promenade...

Au retour, le même cri de l'oiseau en vol ! De loin, je le vois survoler le champ de maïs. Sa silhouette ressemble à celle d'un pic vert, sa tête est pourvue d'un très long bec. Il vient s'accrocher à un arbre à une vingtaine de pas ! Les quelques secondes qu'il y reste me permettent de voir son élégant plumage noir et sa calotte rouge vif. Il s'agit du pic noir. Il n'est resté qu'une poignée de secondes. Mais cette rencontre a enchanté ma promenade matinale. Dans mon livre d'identification des oiseaux, je l'avais déjà regardé : il est sur la page en regard de celle où est décrit le pic vert. J'aurai à raconter à mes petits enfants...



Au retour, je me suis informé. Le pic noir (*dryocopus martius*) est le plus grand représentant de la famille des pics d'Europe. Sa taille est comparable à celle d'une corneille : de la pointe du bec jusqu'aux rectrices, la longueur de l'oiseau peut aller de 46 à 48 cm ; son envergure atteint 75cm pour un poids de 300 grammes. Originaire des forêts montagnardes du nord et du centre de l'Europe, il a étendu son aire de distribution vers l'ouest durant la seconde moitié du XXe siècle. En Belgique, l'espèce a connu le même dynamisme, profitant de l'extension des résineux (il défonce volontiers les souches à la recherche d'insectes xylophages¹). Il recherche aussi les fourmières. Le Pic noir a besoin de grandes superficies boisées : de hautes futaies de feuillus pour y creuser son nid, avec du bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et des îlots de résineux. Le domaine d'un couple est vaste (de 150 à 600 ha, voire plus selon la richesse des ressources alimentaires). Cette espèce n'est donc abondante nulle part. La population wallonne est estimée à 920-1400 couples, répartis principalement dans le **Condroz (135-195)**, la Famenne (110-155), l'Ardenne (490-740) et la Lorraine (50-110)².

¹ COLMANT, L., « La conservation du Pic noir *Dryocopus martius* en zone de protection spéciale : exemple de la forêt domaniale indivise de Stamburges » in *Forêt wallonne* 26: 10-15.

² DEHEM, C. et PAQUAY M. (2010) : « Pic noir *Dryocopus martius* » in Jacob, J-P, DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J-L, FASOL, M, KINET, T, Van Der ELST, D & PAQUET, J-Y. (2010) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*, Série « Faune-Flore-habitats », n°5, Aves et Région wallonne, Gembloux.

Le pic noir est avant tout insectivore. Il se nourrit principalement de fourmis, d'insectes xylophages, de larves de coléoptères, de chenilles de papillons et d'asticots de mouches. A l'occasion, il mange des fruits, des baies et même des œufs d'autres oiseaux, voire des oisillons.



Solitaires le reste de l'année, les pics noirs commencent à parader en janvier, s'attirant par des cris de contact doux, mais aussi en donnant une série très rapide de coups de bec sur un tronc sec, produisant ainsi un tambourinage très sonore. Lorsque la rencontre a eu lieu, le couple parade. Finalement, le mâle conduit la femelle jusqu'au site qu'il a choisi pour nicher. Le nid est creusé dans le tronc d'un arbre. Il s'agit en général d'une grande ouverture ovale, pratiquée à une hauteur variant entre 4 et 15 mètres, ce qui met les petits à l'abri des prédateurs terrestres. Le mâle est monogame. La ponte de 3 à 5 œufs a lieu en avril. L'incubation dure de 12 à 14 jours. L'envol est

précoce et peut se produire dès le vingt-septième jour. S'ouvre pour les juvéniles une période charnière durant laquelle les parents arrêtent volontairement le nourrissage. Affamés, les jeunes sortent alors de la loge sur les appels et les encouragements incessants des adultes. La saison estivale est ensuite dédiée à l'élevage de la portée. Fin août et début de l'automne, les jeunes pics noirs doivent se consacrer à la recherche d'un territoire. La quête d'un nouveau fief forestier peut les emmener loin de leur lieu de naissance. Les adultes reprennent quant à eux leurs chants territoriaux avant l'hiver.

Quelques sources

Oiseaux.net : <http://www.oiseaux.net/oiseaux/pic.noir.html>

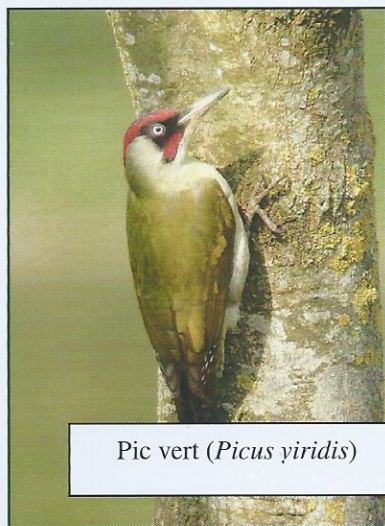
Centre ornithologique Ile-de-France : <http://www.corif.net/site/especemois/picnoir.htm>

Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Pic-noir.pdf>

Suivi d'un couple de pics noirs (A. BOUSSARD) <http://www.oiseauxethologie.fr/php/articles.php?lng=fr&pg=6>

Les Pics du département du Rhône (B. DI NATALE) http://www.bourgogne-nature.fr/fichiers/bn11-p179a189_1405415598.pdf

Deux variétés de pics parfois observables dans les jardins



Pic vert (*Picus viridis*)



Pic épeiche (*Dendrocopos major*)



Le saviez-vous ?

Au Moyen Âge, des procès étaient intentés aux animaux.

Lorsqu'un animal commettait un méfait, l'autorité compétente se saisissait de la cause. Le 'délinquant' était incarcéré, procès-verbal était dressé et l'on se livrait à une enquête très minutieuse. Le juge entendait les témoins et rendait sa sentence qui était signifiée à l'animal lui-même dans sa geôle. Il faut remonter au XIII^e siècle pour rencontrer des jugements écrits contre les animaux. Mais des chroniqueurs ont relaté des procès de ce genre dès le XI^e siècle. Si l'animal était condamné à mort, le bourreau était appelé pour procéder à l'exécution qui était publique. Un exemple : en 1386, un juge de Falaise (en Basse Normandie) a condamné une truie, pour avoir mordu mortellement la jambe et le visage d'un enfant ; il l'a fait mutiler aux mêmes endroits et pendre, non sans l'avoir humanisé en l'affublant d'un haut de chaussettes, d'une veste et de gants blancs à ses sabots antérieurs.